# Sommaire exécutif

### Cinq ans après la Déclaration de New York sur les Forêts

**En septembre 2014, une large coalition, composée de gouvernements, d’entreprises, de la société civile et d’organisations représentant les peuples autochtones, a signé la Déclaration de New York sur les Forêts (DNYF).** Animés par la compréhension commune que l’endiguement de la déforestation est essentiel pour limiter la hausse des températures sous la barre des 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, les signataires, qui sont désormais plus de 200, ont adopté une déclaration ambitieuse précisant dix objectifs. En s’engageant à respecter les dix objectifs de la déclaration, ces derniers ont accepté de prendre des mesures afin de réduire de moitié la déforestation tropicale d’ici 2020 et de l’enrayer totalement d’ici 2030. La DNYF appelle également à la restauration de 150 millions et 350 millions d’hectares de paysages et de forêts dégradés d’ici 2020 et 2030.

**Cinq ans plus tard, rares sont les preuves que ces objectifs sont en voie d’être atteints, et la réalisation des objectifs de la DNYF pour 2020 s’avère probablement impossible.** Depuis 2014, la déforestation tropicale se poursuit à un rythme insoutenable. En outre, alors que nous avons assisté au renforcement de la volonté politique de restaurer les terres dégradées, les efforts de mise en œuvre des promesses de restauration ont mis du temps à gagner du terrain. À ce jour, la plupart des efforts de restauration ont été menés hors des forêts naturelles. Les terres forestières continuent d’être transformées à d’autres usages commerciales des terres, ce qui indique que les profits à court terme associés à la conversion des forêts l’emportent toujours sur les bénéfices à long terme de la conservation et de la restauration forestières dans de nombreuses décisions liées à l’utilisation des terres.

**En dépit de ce que suggèrent ces tendances, de nombreux acteurs privés et publics *ont* pris des mesures pour lutter contre la déforestation, mais celles-ci sont souvent peu ambitieuses et restent isolées.** Des entreprises évaluent leur contribution à la déforestation et des gouvernements lancent des programmes et des projets de conservation et de restauration, par exemple. Cependant, dans l’ensemble, les mesures visant à lutter contre les facteurs directs et indirects de la déforestation et à encourager et financer la restauration sont inadaptées pour déclencher un changement systémiques des comportements. Au contraire, elles sont souvent déconnectées de la situation socio-économique général ou n’ont pas été conçues pour contrer les multiples facteurs interconnectés de la déforestation.

### Les forêts tropicales nécessitent une protection efficace pour atteindre les objectifs en matière de climat

**Entre 2014 et 2018, une superficie de couvert forestier équivalente au Royaume-Uni disparaissait chaque année en moyenne.** Bien que l’Afrique ait vu émerger des zones d’urgence où la perte de couvert forestier augmente au cours des cinq dernières années, c’est en Amérique latine que la plus grande superficie de couvert forestier est perdue chaque année. Rien qu’au mois de juin 2019, le taux de déforestation en Amazonie brésilienne a augmenté de 88 pour cent par rapport à juin de l’année dernière. L’expansion de l’agriculture reste le plus grand facteur de déforestation. Plus de 90 pour cent de la déforestation mondiale liée à l’agriculture et à l’urbanisation se produit dans les tropiques.

**La perte croissante des forêts primaires irremplaçables est particulièrement inquiétante ; celles-ci constituent en effet de précieux puits de carbone.** La détection de perte des forêts primaires tropicales humides a augmenté de 44 pour cent par rapport à la période de référence 2002-2013, passant de 3 à 4,3 millions d’hectares par an, soit l’équivalent de deux fois la superficie du Salvador. En moyenne, entre 2014 et 2018, la perte annuelle de couvert forestier tropical a émis 4,7gigatonnes de dioxyde de carbone par an, un volume supérieur aux émissions de gaz à effet de serre de l’Union européenne (UE) pour l’année 2017. Près de la moitié de ce phénomène s’est produit dans les forêts primaires tropicales.

**Sur une note plus positive, le taux de perte de la forêt primaire en Indonésie a considérablement diminué en 2017 et en 2018**, de plus de 30 pour cent par rapport au taux de perte moyen annuel de la période de référence 2001-2016. Divers facteurs, notamment des mesures prises par le gouvernement, le secteur privé et les organisations représentant la société civile, mais aussi des conditions météorologiques plus humides qui ont réduit l’incidence et l’étendue des feux de forêt, ont abouti à une forte diminution de la perte des forêts au cours des deux dernières années. Cependant, étant donné que le pays connaît actuellement les pires incendies depuis 2015, il est clair que ces efforts doivent être intensifiés et que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour lutter contre la déforestation en Indonésie.

La restauration des écosystèmes forestiers doit être accélérée

**La restauration des paysages forestiers doit accompagner les efforts visant à endiguer la déforestation, en permettant le retour de certains services et fonctions écosystémiques perdus des forêts défrichées.** La plantation d’arbres dans des paysages forestiers dégradés présente de nombreux avantages, parmi lesquels l’amélioration de la qualité de l’air et de l’eau, ainsi que leur approvisionnement, et la diminution des risques d’érosion des sols et d’inondation. À plus grande échelle, les forêts restaurées peuvent accroître la biodiversité et absorber d’importantes quantités de carbone contenues dans l’atmosphère, même si le remplacement des stocks de carbone séquestré dans les forêts naturelles matures demandera du temps. L’augmentation du couvert forestier dans les paysages non forestiers dégradés, à l’image des terres cultivées et des pâtures grâce aux systèmes d’agrosylviculture, peut également générer des services écosystémiques qui bénéficient aux communautés locales. D’autres approches à l’augmentation du couvert végétal, telles que le boisement et la production à grande échelle de matières premières pour la bioénergie, exigent des évaluations minutieuses des compromis et des limitations. Cela est particulièrement vrai lorsque les écosystèmes naturels sont remplacés par des plantations d’espèces non indigènes en monoculture.

**Bien que la volonté politique de restaurer les paysages dégradés soit forte, la transformation des engagements pris en matière de restauration forestière en actions reste difficile.** À ce jour, seule une fraction des objectifs de restauration liés à l’augmentation des surfaces de couvert forestier ou de forêts auxquels les signataires se sont engagés a été atteinte. En avril 2019, dans le cadre du Défi de Bonn, 59 pays, juridictions et entreprises s’étaient engagés à restaurer 170,6 millions d’hectares pour les objectifs de 2020 et 2030 confondus. Toutefois, des preuves de la mise en œuvre de ces objectifs dans des forêts existent pour seulement 18 pour cent de la superficie concernée par l’objectif de restauration de 2020 (26,7 millions d’hectares mise restauration depuis 2000).

**Les contraintes posées par les données et les ressources disponibles afin de suivre les efforts de restauration rendent la quantification des progrès sur la restauration des paysages forestiers difficile.** Une étude de cas menée dans la région du Mékong à l’aide de données satellite a expérimenté une approche pouvant être utilisée pour comprendre les importantes nuances dans les dynamiques de restauration forestière. Les résultats de l’étude de cas indiquent que la majorité de la hausse du couvert forestier depuis 2010 a eu lieu hors des forêts (par ex., sur les terres cultivées, les fruticées, et les autres terres non forestières) plutôt qu’au sein de celles-ci (la hausse a été de 4,7 millions d’hectares hors des forêts, contre un recul de 0,3 million d’hectares dans les forêts). Bien que les arbres hors forêt offrent des avantages socio-économiques et relatifs aux moyens de subsistance, des mesures supplémentaires doivent être prises afin de protéger et de restaurer les écosystèmes forestiers naturels pour accroître leur biodiversité et leurs fonctions de séquestration du carbone.

### Facteurs de la déforestation : la nécessité de mesures plus coordonnées et à plus grande échelle

**Les efforts pour lutter contre les facteurs de la déforestation aboutissent à une amélioration progressive.** Plusieurs gouvernements ont adopté des stratégies de conservation des forêts ainsi que de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts. Des gouvernements ont également élaboré des contributions déterminées au niveau national à l’Accord de Paris. Celles-ci incluent des mesures d’atténuation et d’adaptation au niveau des usages de terres et ont réalisé des progrès en matière de renforcement de la gouvernance forestière. De nombreuses entreprises du secteur privé se sont engagées à éliminer la déforestation intégrée à leur chaîne d’approvisionnement. Des établissements financiers ont, quant à eux, commencé à filtrer les investissements ayant des impacts négatifs sur les forêts. La société civile a développé des outils de surveillance et de suivi et elle travaille sur le terrain avec les communautés pour mettre en œuvre des projets et des programmes visant à endiguer la déforestation et à restaurer les forêts. Cependant, les mesures actuelles, de par la lenteur de leur mise en œuvre, leur portée géographique limitée et leur intégration incomplète aux chaînes d’approvisionnement et entre les secteurs, sont insuffisantes pour atteindre les objectifs de la DNYF.

**Au cours des trois dernières années, le nombre d’entreprises s’étant engagées à réduire ou à éliminer la déforestation de leurs chaînes d’approvisionnement a stagné.** Parmi celles qui ont déjà pris des engagements, seules 8 pour cent ont un engagement de zéro déforestation qui concerne toutes leurs chaînes d’approvisionnement et d’opérations. Les entreprises ont été lentes à mettre en œuvre les engagements pris en raison d’un manque de consensus sur les mesures prioritaires, d’une compréhension limitée des risques et d’une hésitation à investir dans les activités durables où les rendements financiers ne sont pas clairs. En outre, les déclarations des entreprises relatives aux mesures prises et aux progrès réalisés concernant l’atteinte de ces engagements sont toujours inadaptées pour évaluer l’efficacité des approches en matière de zéro déforestation au sein de la chaîne d’approvisionnement.

**Il existe des preuves que des approches à l’échelle du secteur entraîne une reduction de la déforestation.** Le moratoire sur le soja en Amazonie et le moratoire sur la tourbière en Indonésie, ont porté leurs fruits dans les régions qu’elles ciblaient, même s’il semble que le moratoire sur le soja a provoqué un déplacement de la déforestation. Si un élan grandissant autour des actions collaboratives au niveau infranational dans de nombreux pays producteurs indique un nouveau chemin à suivre, la mise en œuvre de ces approches juridictionnelles n’en est qu’à ses débuts et leur impact sur la déforestation causée par l’agriculture doit encore être examiné d’un point de vue plus large. Néanmoins, les efforts des gouvernements des producteurs et des consommateurs visant à faciliter la mise en œuvre des engagements du secteur privé restent limités et principalement sous la forme de politiques et de promesses de haut niveau.

**La demande mondiale en produits miniers, ainsi qu’en gaz et en pétrole, devrait augmenter de façon significative au cours des prochaines décennies, accroissant le risque de déforestation liée aux activités d’extraction.** En Amazonie, dans le bassin du Congo et en Indonésie, les zones forestières actuellement intactes devraient être exposées à des taux de déforestation et de fragmentation croissants en raison de projets d’infrastructures prévus et de nouveaux projets miniers, gaziers et pétroliers. La tendance observée dans de nombreux pays, qui consiste à modifier le statut des aires protégées afin d’ouvrir de nouvelles zones au développement, est encore plus inquiétante. En parallèle, des mouvements communautaires s’opposant aux opérations minières destructrices gagnent en reconnaissance à l’international et remportent certaines victoires juridiques, tandis que le soutien de haut niveau à l’intégration de la protection des forêts et de la biodiversité dans les secteurs économiques a grandi. Toutefois, ce progrès doit encore se traduire en changements transformationnels concrets dans l’approche sectorielles aux forêts.

**La pauvreté peut également provoquer la perte des forêts.** Un manque d’alternative de moyens d’existence et des pressions démographiques accrues déclenchent souvent une utilisation non durable des forêts dans l’optique de satisfaire des besoins fondamentaux. L’agriculture itinérante, par exemple, façonne plus d’un quart de toutes les terres forestières en République démocratique du Congo et est responsable de 70 pour cent de la perte totale du couvert forestier dans le pays. Bien que les systèmes de rotation des cultures permettent aux forêts secondaires de repousser et au sol de regagner en fertilité, l’augmentation démographique exerce une pression grandissante sur ces derniers. Les agriculteurs subissent des pressions pour raccourcir les cycles de rotation des cultures, ce qui entraîne une baisse des rendements et, ultérieurement, une expansion des terres cultivées par le défrichement des forêts primaires. De même, en l’absence d’alternatives, le défrichement des arbres pour le charbon de bois et les cultures commerciales, alimenté par la demande des villes en expansion, constitue l’une des rares opportunités pour les populations rurales de gagner de l’argent. Des données satellite du bassin du Congo ont démontré la corrélation entre le taux de perturbation des forêts primaires et des régions boisées, qui a doublé entre 2001 et 2014, et l’augmentation de la population (y compris de la migration) sur cette même période.

**La plupart des programmes qui luttent contre la pauvreté et encouragent le développement humain ne suivent pas les impacts sur les forêts, ce qui complique la détermination du niveau de soutien nécessaire pour lutter contre la perte des forêts en particulier.** Toutefois, une meilleure compréhension du lien entre la pauvreté et la dégradation des ressources peut aider à évaluer l’efficacité des interventions, comme la formalisation des activités commerciales à petite échelle et l’adoption de foyers ameliorés.

### L’amélioration de la situation et des conditions de mise en œuvre est essentielle pour atteindre les objectifs forestiers

**Sans financements dédiés et fiables provenant de sources nationales, internationales, publiques et privées visant à lutter contre chacun des facteurs de la déforestation mentionnés précédemment, il est impossible d’atteindre les objectifs forestiers internationaux et nationaux.** Cela implique un besoin en nouvelles sources de financement, mais, plus important encore, une réorientation des principaux financements vers des activités présentant des résultats de conservation positifs (le financement « vert »). De nos jours, le financement vert ne représente qu’une fraction du financement informel acheminée vers les pays à forte déforestation ; le financement du développement pour l'agriculture est 15 fois supérieur au financement pour l'atténuation du changement climatique ayant un objectif forestier. De plus, les entreprises et les gouvernements continuent de subventionner et de soutenir les activités qui nuisent potentiellement aux forêts. Même lorsqu’un intérêt existe, les établissements financiers et les organismes prêteurs ne disposent pas des garanties nécessaires pour s’assurer de la non-contribution des investissements et des financements à la déforestation.

**Outre un changement en matière de financements, davantage de nouveaux financements sont nécessaires.** Le montant actuel de la finance verte pour les forêts constaté par ce rapport est inférieur à 22 milliards USD. Depuis notre évaluation approfondie des objectifs de financement de la NYDF en 2017, le financement global des forêts a augmenté d'un montant négligeable (9 pour cent). Les investissements visant à mettre un terme à la déforestation dans les pays tropicaux représentent moins de 1,5 pour cent - seulement 3,2 milliards USD - des 256 milliards USD engagés par les institutions multilatérales et les donateurs des pays développés depuis 2010 pour atténuer les effets du changement climatique. Depuis 2010, le secteur des énergies renouvelables a reçu au-delà de 100 fois plus d’engagements de financement que celui des forêts.

**Les mesures prises du côté de la demande jouent également un rôle important dans la lutte contre les facteurs de la déforestation.** Des promesses internationales, telles que la Déclaration d’Amsterdam, ont été formulées pour éliminer la déforestation des chaînes d’approvisionnement en produits de base. Mais seule la filière bois a pris des actions concrètes et a adopté des mesures réglementaires (par ex., la réglementation sur le bois de l’Union européenne, la Loi Lacey aux États-Unis). Une récente Communication européenne pour « Renforcer l’action de l’UE contre la déforestation et la dégradation des forêts » révèle que l’UE envisage un ensemble de mesures réglementaires et non réglementaires pour réduire l’importation de déforestation intégrée dans l’Union européenne et pour renforcer la coopération internationale en soutien à la conservation et la restauration des forêts. L’UE envisage également de prendre des mesures afin de rediriger les financements vers des pratiques d’utilisation plus durables des terres.

**Avec les financements, une bonne gouvernance offre la base pour l’élaboration des politiques et l’application des lois, ainsi que pour les conditions pour l’amélioration des investissements et de la mise en œuvre.** Les améliorations apportées à la gouvernance forestière, notamment en matière de délivrance de titres de propriété, de transparence, d’adoption de politiques et de renforcement de leur exécution, sont insuffisantes par rapport aux menaces toujours plus imminentes qui pèsent sur les forêts. L’utilisation de politiques et d’outils, nouveaux et déjà existants, tels que les accords sectoriels et les programmes de certification, peut permettre de minimiser l’impact des activités commerciales sur les forêts. Toutefois, leur efficacité est soumise aux conditions entourant leur mise en œuvre. Cela inclut une gouvernance forte, une bonne conception des politiques et la conciliation d’intérêts en conflits dans les organismes de réglementation. Au Brésil, des tendances montrent la fragilité des politiques forestières à la lumière de priorités politiques changeantes. À la suite de l’entrée en fonction d’un nouveau gouvernement en 2019, la déforestation au Brésil a augmenté en raison du revirement de politiques et de cadres juridiques et institutionnels existants relatifs à la protection des forêts.

**La conservation efficace des écosystèmes forestiers inclut la reconnaissance de la contribution des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) à la conservation des forêts.** Lorsque les communautés jouissent pleinement de leurs droits fonciers pour gouverner les territoires forestiers, ces forêts et le carbone qu’elles séquestrent sont mieux protégés au fil du temps. En dépit de cela, les peuples autochtones et des communcautés locales peinent encore à obtenir la pleine reconnaissance et la pleine protection de leurs droits fonciers. Près de la moitié de la superficie terrestre mondiale fait l’objet de revendications coutumières de longue date de la part de groupes de PACL, qui ont utilisé, possédé et occupé ces terres pendant des générations.

### Se tourner vers l’avenir : la route qui mène à 2030

**Pour atteindre les objectifs de la DNYF et limiter le réchauffement climatique sous la barre des 2 degrés Celsius, il est essentiel de préserver les forêts naturelles, et surtout primaires, *ainsi que* de restaurer les forêts naturelles, en mettant particulièrement l’accent sur les efforts de restauration et de protection dans les pays tropicaux.** La restauration des forêts ne peut cependant pas contrebalancer la déforestation, car des décennies, voire des siècles pourraient être nécessaires pour retrouver l’habitat et les services écosystémiques perdus. Il est donc vital d’utiliser la restauration comme mesure supplémentaire, et non comme une « alternative » à l’enrayement de la perte des forêts.

**En parallèle, les facteurs directs et indirects de la déforestation découlant de la production d’aliments, de pétrole et de fibres doivent être réduits pour éliminer les pressions excessives sur les terres tout en nourrissant une population croissante.** Cela demande des systèmes plus productifs chez les petits exploitants et les populations ayant des besoins fondamentaux, une gestion et des pratiques foncières améliorées dans l’ensemble des secteurs, et, dans une plus large mesure, l’adoption de régimes alimentaires a base de plantes au sein des classes plus aisée et une réduction globale des pertes et du gaspillage alimentaires.

**Les politiques motivées par d’autres priorités, telles que la sécurité alimentaire, la santé publique ou le développement rural, doivent intégrer la conservation parmi les priorités de leur programme.** Les politiques publiques qui associent plusieurs objectifs ont tendance à être plus fortes que celles motivées par un seul problème, car elles bénéficient d’un soutien et d’un engagement plus importants et plus larges. Les investissements durables dans la productivité agricole, les droits fonciers, la santé publique, les investissements régionaux dans les infrastructures et les institutions, l’accès au marché, la biodiversité et les services écosystémiques, sont des exemples d’objectifs harmonisés. En outre, pour être efficaces, les politiques doivent être mises en œuvre et appliquées, et les progrès réalisés doivent être mesurés et suivis pour responsabiliser les parties prenantes.

Figure 1. Infographie du résumé pour le rapport